

Cogolin : contre le transfert du stade, la pétition dépasse les 2 200 signatures

Très exactement 2 269 signatures au moment où les pétitionnaires ont remis, ce jeudi 6 juin, le contenu de cette pétition adressée à la municipalité de Cogolin. Les collectifs Place Publique et Sauvons le Yotel avait initié cette démarche, il y a près de 3 mois, après l'annonce de la vente du terrain synthétique du stade municipal, en vue d'une promotion immobilière. Ils invitaient les Cogolinois à dire « Non à la liquidation de votre commune » selon l'intitulé de la pétition. Une "liquidation" qui, selon eux, débutait par la vente du stade.

Qu'inspire le résultat de cette pétition à Alain Grangeon, le président de Sauvons le Yotel ? « Pour moi, la mairie est désavouée sur ce projet. À notre sens, le maire devrait y renoncer, mais ce n'est pas son genre. »
« Ce chiffre n'est pas négligé,



À l'accueil de l'hôtel de Ville, les instigateurs de cette pétition ont remis les signatures à la première adjointe Christiane Lardat.

(Photo JMR)

geable, abonde Francis José-Maria, au nom de Place publique. Le maire va sûrement nous dire qu'il n'est pas significatif, mais pour une ville comme Cogolin, cela veut dire qu'une grande partie de la population est contre ce projet. C'est une aberration de supprimer cet espace aéré du centre, un lieu de loisirs,

social, au profit de constructions. Encore des immeubles ! »

Livre blanc en mairie

Lors de la remise du courrier, ce jeudi, il a mentionné que ce nombre de signatures démontrait que « les Cogolinois étaient massivement

contre le déplacement du stade. Nous espérons que la municipalité saura l'entendre. M^{me} Lardat n'a pas fait de commentaires, elle a simplement enregistré la remise de cette pétition. »

Contactée, la première adjointe Christiane Lardat fait savoir que l'échange a été courtois. Que la pétition a été transmise au maire Marc-Etienne Lansade. Son contenu sera évoqué lors du prochain conseil des élus. Les pétitionnaires incitent également la population cogolinoise à venir renseigner le livre blanc joint à une procédure en cours (la modification simplifiée n°11 du PLU) qui vise à la modification d'un zonage, portant sur le reclassement du stade synthétique et du parking adjacent (aux heures d'ouverture de la mairie, jusqu'au 3 juillet).

N. SA.